L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 30 OCTOBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIBERT, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS. MERCREDI 30 OCTOBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, vente préemptoire de la balance du fonds de la grocerie, enseigne St-Philippe et Bourbon.

Par Vincent & Co., au Nos 62, 64 et 66 de la rue de la Douane.—Bottes souliers et bruyères.

La discipline de parti et les droits des citoyens.

Il y a à la Nouvelle-Orléans environ vingt-cinq mille électeurs démocrates-conservateurs. Le parti républicain, alors qu'il avait en main le gouvernement d'Etat, le police et le département des améliorations n'a jamais pu compter, même avec l'aide de fraudes manifestes, plus de onze mille votes en faveur de ses candidats. Actuellement, le parti républicain n'a pas de candidats et la probabilité est qu'il n'en aura pas à l'élection du 5 novembre. Il est plus que douteux que la masse des républicains vote en faveur des candidats du parti dit "National" et nous ne croyons pas qu'aucun de ces candidats parvienne à réunir dix mille votes.

Si les démocrates-conservateurs étaient unis, il est certain que leur liste l'emporterait sur une majorité de quinze mille voix au moins, ce qui serait une majorité plus forte qu'aucune de celles qu'ils ont obtenues précédemment.

La division n'est mise dans leurs rangs ; on en connait la cause. La masse n'a pas voulu se laisser dicter ses choix par des coteries qui ne représentent pas le quart des vingt-cinq mille votants du parti. Le comité de paroisse qui ne comprend, à de rares exceptions près, que des noms inconnus ou soumis seulement des "ward-bummers," sans parler de quelques-uns trop connus par leurs attaches précédentes, a mis le comble au mécontentement public en prétendant contraindre les candidats de la convention à interdire l'usage de leurs noms par l'association des citoyens. C'était là un abus d'autorité injustifiable auquel tous les candidats eussent dû refuser de se soumettre. Quelques-uns ont eu assez d'indépendance pour le faire; nous regrettons que d'autres, le colonel Patton et le colonel Glynn entr'autres, aient pris une autre détermination, car nous eussions été heureux de les voir soutenus par l'unanimité des démocrates-conservateurs.

Le résultat de la conduite arbitraire du comité de paroisse a été d'accroitre les différences dans les deux listes, au point que, sauf pour quelques noms, les deux listes sont actuellement complètement distinctes.

Le double but que s'est proposé l'association des citoyens, est premièrement d'avoir une administration municipale et une délégation législative mieux composées et plus indépendantes des coteries politiques en autres, et secondement, de prouver aux cliques de politiciens qui ont contrôlé exclusivement la convention de paroisse, que la masse ou une forte proportion des citoyens est bien déterminée à s'affranchir d'une tyrannie devenue intolérable et qui tendait à mettre les finances de l'Etat et celles de la ville à la merci de combinaisons dont le but n'était certainement pas l'intérêt général.

On peut discuter la composition de la liste des citoyens, nous n'entendons nullement soutenir qu'elle doive l'accepter aveuglément pas plus que l'autre, mais nous affirmons, d'après les meilleures informations, que l'esprit qui a guidé l'association est celui que nous venons d'indiquer.

Les difficultés de la tâche ont été grandes, d'abord parce que tous les membres de l'association, par un sentiment de délicatesse qui prouve le désintéressement de leurs motifs, s'étaient interdit d'accepter aucune candidature. Il leur a donc fallu chercher, en dehors de leur cercle, des citoyens remplissant les conditions requises et disposés à accepter. Beaucoup de refus basés sur des raisons d'affaires, de famille, de convenances personnelles, ont encore restreint les choix.

Actuellement, les électeurs ont sous les yeux les deux listes rivales, sans parler d'une troisième celle qui porte en tête le nom du Dr Tebault et qui s'appuie sur une adresse foncièrement réformatrice.

Entre les candidats de la convention et ceux de l'association des citoyens, beaucoup d'électeurs exerceront certainement leurs préférences personnelles: MM. Patton, Isaacson, Glynn, Washington Marks auront leurs partisans même parmi ceux qui soutiendront les autres candidatures de l'association, tandis que d'autres penseront qu'il vaut mieux soutenir dans son entier une liste de candidats complètement indépendants d'une organisation politique qui pourrait s'arroger le droit de dicter des ordres même après l'élection, aux élus du parti.

Il n'y a rien à dire contre l'honorabilité personnelle des candidats municipaux de l'association et la plupart se recommandent par des aptitudes spéciales et une expérience acquise qui sont de sérieuses garanties.

Pour les candidatures à la Législature, la liste de l'association nous paraît, sous beaucoup de rapports, préférable à celle de la Convention. C'est surtout dans les choix des sénateurs et des représentants, à quelques exceptions près, que se sont exercées les influences dont nous redoutons la domination dans le sein des Chambres.

Les choix de l'association ont été au contraire exempts de toute préoccupation de ce genre et ils ont été, en général, assez heureux.

Nous regrettons vivement de voir notre prochaine Législature privée des services d'hommes comme les sénateurs White, Ogden, Grover, Ducros, Zacharie, et comme les représentants Bush, Aldigé, Voorhies, Lapde, Tessenclet, Reiffe, Jones et quelques autres dont les noms nous échappent. Mais nous verrions avec plaisir élire un homme de la valeur et de la droiture de M. Carleton Hunt, qui est en même temps un juriste distingué, ou des citoyens honorables comme MM. Swarbrick, Schmack, Cartisle et Kammel. M. Custome DeBouchel, qui court sur la liste de la Convention pour le second district sénatorial, a toutes nos sympathies personnelles, mais il n'a ni les connaissances ni l'expérience que possède son concurrent, M. Carleton Hunt.

Pour la Chambre des Représentants, nous sommes heureux de trouver sur les deux listes les noms de MM. J. D. Hill, L. Arnauld, A. Rabenau jne, R. S. Bevier, Wm. McKee, Geo. W. Young. Nous regrettons qu'il y ait division pour le dixième et le septième ward, car nous n'aimons pas d'opposition aux noms de MM. Simmons, Frank Marques et Holthaab, et cependant, il nous sera permis de dire que nous sommes heureux de voir à la Chambre notre sympathique ami Jacques, L. André Barthe, qui y témoignait courageusement en plaine très dignement.

Nous laissons de côté les autres candidatures, mais nous exprimerons néanmoins l'espoir que l'honorable demandeur du pouvoir et du troisième district, M. Edouard Hitzelberger, qui a montré tant de droiture, de fermeté et d'impartialité dans l'exercice de ses fonctions, sera réélu à une imposante majorité.

Quels que soient maintenant sur le candidat exprimée que les divisions dans les rangs des démocrates-conservateurs ne favorisent pas le parti national.

Cette crainte est exagérée, au moins en ce qui concerne les candidats pour lesquels votre toute la ville. En 1872, la fusion entre le parti démocrate et le parti de la réforme n'avait été que partielle. Nous rappellerons à ce sujet, que le général Beauregard, qui était sur la liste de la réforme, a battu ses deux concurrents le major Burke, démocrate, et M. J. Lewis, républicain. Le bureau des retours a fi est vrai, déclaré ce dernier élu, mais il n'a pu le faire qu'en supprimant des votes. Le cas a été le même pour les juges Monroe et Bonzano et cette signification qu'il est bon de méditer, les candidats réformistes ont battu de près de deux mille voix les candidats démocrates.

Mais si le danger n'existe pas pour les employés municipaux, il existe pour les placés à la législature. C'est aux électeurs de chaque ward et de chaque district sénatorial qu'il convient d'aviser au moyen d'éviter le succès des candidats nationaux.

Si la discipline de parti a été rompue et si cette rupture a de fâcheux résultats, la faute en est aux mesures qui n'ont pas voulu présenter au peuple pour les fonctions municipales et législatives une liste complètement acceptable.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main hier au colonel Louis Bush, président de la Chambre des représentants de la Louisiane, qui est de retour parmi nous depuis quelques jours, après un séjour de plusieurs mois en France et en Suisse. Le colonel Bush était vice-président d'un comité de secours louisianais organisé à Paris sous la présidence de M. Albin Rochereau, et dont M. René Laffon de Ladébat était secrétaire. Une solennité musicale a été donnée le 12 octobre à la salle Herz, avec le concours de ce comité, mais le colonel Bush était déjà parti à cette date et il n'a pu nous faire connaitre le résultat de cette soirée.

LES SOUSCRIPTIONS EN FRANCE

La seconde liste officielle des souscriptions de Paris en faveur des victimes de la fièvre jaune s'élevait, le 10 octobre, à fr. 15,595 30. Dans les élevées la liste nous relevons les souscriptions suivantes :

Liste de la légation américaine.

	Fr.	
A. Bouicaault (Bon Marché)..	1,000	00
G. I. Harding	1,000	00
F. G. d'Hauteville	500	00
Grand Orient de France	1,000	00
M. Waddington, ministre des affaires étrangères	500	00
Le général Borel, ministre de la guerre	500	00
M. Léon Say, ministre des finances	300	00
M. de Marcère, ministre de l'intérieur	300	00
M. la duc de Namours	500	00
M. Duval préfet de la Seine..	300	00
M. le préfet des Deux-Sèvres..	50	00
B. Berend	500	00
Adolphe Reitlinger	500	00
A. H. Reitlinger et Cie	500	00
Ed. Delsuc	100	00
A. Hutchinson & Cie	500	00
Oscar de Lafayette, sénateur.	500	00

Liste du consulat des Etats-Unis.

M. le prince de Chalais	500	00
Claude Gignoux	200	00
Vilmorin, Andrieux et Cie	100	00
L. Pezzat de Lyon	200	00
Mme Cayes	100	00
D. Spaulding	500	00

Liste de MM. J. Munroe & Co.

Anonyme	20	00
T. H. Purdy	130	00
New York	60	00
Henry B. Brewster	50	00
Gerard H. Coster	100	00
Anonyme	20	00
A. B. McCreary	500	00
Total	880	00

Liste du N. Y. Herald.

Goupil et Cie	200	00
Jules-Emile Saintin	100	00
Rodolphe (Splendid Hotel)	100	00
Divers	189	00

La première liste officielle des souscriptions reconaillies en faveur des victimes de la fièvre jaune s'élevait à fr. 51,326 70
La seconde liste est de..... 15,595 30
Le concert du Trocadéro a produit..... 16,400 00

Soit un total de..... fr. 83,322 00

Il convient d'ajouter à cette somme les souscriptions suivantes, dont le versement à la légation américaine a été signalé par le câble.

M. le comte d'Eu	fr.	400 00
M. le duc d'Aumale		400 00
M. le comte de Paris		1,000 00
Souscription au *Temps*		913 00
M. B. Milleaud, député		500 00

Avec les souscriptions du Hâvre, de Lyon, de Bordeaux et d'ailleurs le total dépasse déjà cent mille francs.

CHAMPAGNE, VIN ROUGE.—La maison A. Rocherean & Co, rue St-Louis 16 et 18, a reçu par le steamer Frankfurt du champagne en grandes et demi-bouteilles, et par le navire "Léopold et Marie," du vin rouge de Godar et Duvergier, du vin blanc de "Gaulnes". La réputation de la maison Rocherean nous dispense de faire ressortir la valeur de ses articles importés.

LE ROI D'ESPAGNE.—Nous détachons le passage suivant d'une correspondance reçue par un de nos confrères sur la vie que s'est faite le roi d'Espagne depuis la mort de sa jeune femme :

Pendant les premières semaines, tous les moments qu'il pouvait dérober aux affaires, il les passait à l'Escurial. Là, enfermé seul, ne voulant recevoir personne, il vivait dans le souvenir de sa chère morte, parcourant les vastes salles du palais de Charles-Quint, passant de longues heures dans les caveaux où les rois d'Espagne sont ensevelis. A l'heure des repas, par ses ordres, deux couverts étaient mis, celui de la reine et le sien, et il restait en contemplation devant la place vide, touchant à peine aux mets qu'on lui présentait.

Les ministres, les parents, les amis fidèles ont mis beaucoup de soin à distraire ce chagrin, qui, non seulement au point de vue de la santé du roi, mais encore au point de vue de l'intérêt dynastique, était significative qu'il est bon de remarquer, les candidats réformistes ont battu de près de deux mille voix les candidats démocrates.

Mais si le danger n'existe pas pour les employés municipaux, il existe pour les placés à la législature. C'est aux électeurs de chaque ward et de chaque district sénatorial qu'il convient d'aviser au moyen d'éviter le succès des candidats nationaux.

Si la discipline de parti a été rompue et si cette rupture a de fâcheux résultats, la faute en est aux mesures qui n'ont pas voulu présenter au peuple pour les fonctions municipales et législatives une liste complètement acceptable.

Nous avons eu le plaisir de serrer la main hier au colonel Louis Bush, président de la Chambre des représentants de la Louisiane, qui est de retour parmi nous depuis quelques jours, après un séjour de plusieurs mois en France et en Suisse. Le colonel Bush était vice-président d'un comité de secours louisianais organisé à Paris sous la présidence de M. Albin Rochereau, et dont M. René Laffon de Ladébat était secrétaire. Une solennité musicale a été donnée le 12 octobre à la salle Herz, avec le concours de ce comité, mais le colonel Bush était déjà parti à cette date et il n'a pu nous faire connaitre le résultat de cette soirée.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Mardi, 29 Octobre 1878.

Thermomètre de Dufour, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	58	14
Midi.....	84	18
3 P. M.....	70	21
6 P. M.....	68	20

Nouvelles-Orléans, 29 octobre. Temps généralement couvert, vents variables. température stationnaire ou plus élevée.

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ } Nlle-Orléans, 29 octobre 1878. }

Décès d'hier, à midi, à sajourd'hui midi..... 10
Nouveaux cas..... 3
Vieux cas..... 49
52
Total à cette date, 13,002
Total précédemment déclaré, 3 904

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR, Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, mardi, 29.

Hélène H. Clark, Nouvelle-Orléans, 165 ans, Wales (morte le 26 du mois).
Maggie M. Smith, 34 ans, New York, 555 rue St. Charles (morte le 26 du mois).
August H. Holgern, 48 ans, Danemark, prison de paroisse (mort le 26 du mois).
Eugène Daptin, 20 ans, France, 426 Dumaine.
Jean Brouc, 21 ans, France, coin St. Claude et Reynes.
Joseph Lopez, 49 ans, Italie, coin Royal et Kerlerec.
Jeanne, âgée de 3 mois de Nancy King, coin Louisiane et Carrollton.
Marie Dandoux, 5 ans, N. O. coin Dumaine et Galvez.

Hôpital de Charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité ;

Henry W. Wilpins, 29 ans, couleur ; pêcheur ; Alabama ; venant de Mobile ; deux cas en ville ; garçon ; malade une semaine.

Joseph Pys, 18 ans ; journalier ; France ; demeurant à Carrollton ; venant de Bordeaux ; trois mois en ville ; garçon ; malade deux jours.

Joseph Bellarich, 46 ans ; journalier ; Hongrie ; sans asile ; venant de Plaquemine ; deux mois en ville ; garçon ; malade une demi-journée.

Morts de la fièvre jaune :

Charles Natali, 23 ans.
James Barry, 23 ans.

Une Société allemande.—Le Département Benner.—La compagnie des gardes Continentaux a adopté dans une réunion qui a eu lieu le 26 octobre à la salle St-Patrick la résolution suivante :

"Attendu que le lieutenant Benner, ex-officier de l'armée des Etats-Unis, mu par un sentiment d'humanité, quand un fléau sans merci et la faulx affligeant si cruellement nos compatriotes du Sud est spécialement ceux de la Vallée du Mississippi, a sacrifié sa vie pour soulager la détresse de ses semblables et est tombé victime de la fièvre jaune à Vicksburg, laissant une famille sans soutien ;

Résolu qu'un comité de cinq sera nommé pour recevoir des contributions et solliciter des souscriptions des organisations militaires de la Louisiane et de toutes les personnes désireuses de prendre part, au bénéfice de la famille du Lieutenant Benner qui est mort à Vicksburg le 17 octobre 1878, alors qu'il [illegible] le bataillon J. M. Chambers chargé de provisions.

Le comité désigné par le commandant [illegible] le major G. L. Hall et de MM. F. Purves, E. J. McAdam, major Mark Quayle et John Wilson. Le siège du comité est rue Catondelet No 37.

Nous n'avons besoin d'ajouter aucun commentaire à l'exposé du comité.

Quête aux cimetières.—Fidèle à ses nobles et anciennes traditions la société de l'Union Espagnole doit faire, le jour de la Toussaint, aux portes des cimetières St. Louis et Conti, une quête au profit des orphelins du troisième district. Cette année plus que jamais la cause des orphelins doit exciter la sympathie, et la société nous prie de tranmettre son appel à toutes les personnes charitables.

Arrestation de déserteurs.—La police des matelots, embauchés par des racoleurs en quête de prises, est un des grands soucis des capitaines de navires qui fréquentent notre port. Les lois cependant, punissent sévèrement la désertion et l'embauchage, mais il n'est pas toujours facile de faire arrêter les déserteurs. Il y a eu hier un exemple qui pourra être fruits.

M. Léon Bellegust, agissant du consulat de France, ayant été informé que trois déserteurs du trois mats français *Ile Maurice*, capitaine Ollivier, étaient cachés dans la pension d'un nommé Thompson, rue de la Vieille Levée entre Hôpital et Ursulines, a requis l'assistance de la police et ayant obtenu le concours d'un sergent et de deux hommes, il est allé lui-même, accompagné par le capitaine et le lieutenant de l'*Ile Maurice*, faire procéder à l'arrestation des trois déserteurs.

Cet acte d'énergie aura sans doute un effet salutaire et [illegible] à réfléchir aux matelots qui seraient disposés à déserter les mauvais conseils.

Nomination d'un professeur de français.—Nous avons vu avec plaisir que le Conseil des écoles publiques avait nommé comme professeur de français et de tenue des livres à l'école supérieure des garçons, M. Alcée Fortier, jeune homme studieux et instruit, qui sera une bonne acquisition pour l'enseignement.

Ecoles publiques.—Nous appelons l'attention des familles et des professeurs sur l'avis du surintendant des écoles publiques publié dans nos colonnes.

Bureau d'Ecole.—Dans la séance de lundi soir, sous la présidence de M. Gutheim, le surintendant Rogers a lu un rapport sur l'école de Milneburg et sur l'école de Gentilly et a demandé un changement fondé sur le nombre d'assistants blancs et de couleur dans les deux écoles. Le nombre des élèves blancs a beaucoup diminué dans la première, et diminuera encore en égard au déclin constant du mouvement d'affaires sur le Littoral du lac, quand il y reste cependant encore beaucoup d'enfants de couleur qui n'ont pas d'école depuis la séparation des races. En conséquence, M. Rogers propose le maintien de l'école à Milneburg pour les enfants de couleur et le maintien de l'école de Gentilly pour les enfants blancs.

Après la lecture de ce rapport M. Collins, président du comité de finance, a lu le rapport sur la situation financière des écoles. Il a mentionné ce qui reste dû aux gardiens pour l'arriéré de 1874 à 1878 et a passé en revue les grosses anomalies que cet état a lieu et même qui ont eu lieu de tout temps entre la gratitude des paiements faits par la ville et la quotité des paiements faits par les paroissiens. M. Collins a dit que les paroissiens semblent déposer presque entièrement de la distribution du fonds actuel d'école collecté dans leur propre paroisse, en sorte, par exemple, que les deux paroisses [illegible] du rapport du Bureau d'école, ayant refusé par leurs juris de police, de faire aucune allocation locale ; les autres ayant simplement négligé de le faire, et tant est qu'il n'y ait eu qu'une négligence.

Nous avons déjà dit que bien que la Nouvelle-Orléans ait payé plus de 68 pour cent du revenu de 1877, la part qu'elle retire du fonds servant d'école est seulement de 25 pour cent de tout ce qui est collecté. Quelques paroisses ont de beaucoup dépassé la terre moyen. Pendant que la paroisse de St. Jean-Baptiste payait 91 pour cent, Est Carroll 52 pour cent, Lafourche 81, Est Feliciana ne rapportait que 4 1/2 pour cent et Caddo un peu plus de 6. Et cependant Est-Feliciana recevait $3041 et Caddo $5125 du montant alloué par le parlement de l'éducation publique. L'appointement de Caddo est de $6423, pendant que celui d'Est-Feliciana est de $2156.

Le rapport mentionne les mêmes anomalies entre l'appointement, le nombre des enfants assistant aux écoles, et les allocations diverses.

Le rapport fait d'autres reproches semblables auxquels il appert quelle ville de la Nlle Orléans a toujours été une victime dans cette administration financière de l'éducation publique de l'Etat.

Cette année, il y a [illegible] un arriéré considérable, probablement dû à la défaillance [illegible] qu'après un pareil tableau, l'auteur du rapport n'ait pas conclu à la nécessité de rédiger un projet de loi pour que la Nlle Orléans ne soit plus obligée de payer pour l'éducation des enfants des paroissiens, quand elle peut à grand'peine subvenir financièrement à l'éducation des siens.

La lecture finie, le surintendant Rogers a présenté une résolution, fixant mercredi 6 novembre, pour l'ouverture de toutes les écoles, excepté l'école de garçons de Magnolia et l'aile de filles de Madison. La résolution a été adoptée.

Paragraphes.—Il y avait cent-trente-un immigrants à bord du steamer Frankfurt, qui vient d'entrer dans notre port.

—Les Howard se réunissent lundi prochain, à l'effet de régler tous les comptes de la société.

—Depuis qu'ils ne savent plus à quoi s'en tenir, certains candidats ne semblent tenir à rien.

—M. R. B. Boutcher, ci-devant chef des ouvriers employés à la douane, dirigera les travaux qui s'exécutent actuellement dans la bâtisse fédérale. Il succèdera les fonctions de surintendant jusque'à la désignation d'un nouvel architecte.

—Camille Menette, qui a blessé l'officier Bayard d'un coup de pistolet, et a reçu, en échange de ce fantaisie de queue, une balle de revolver dans le dos, est assez bien pour avoir pu comparaître devant le recorder, qui l'a envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

—M. John Eckert est président, M. Joseph Sporer vice-président, M. John S. Wunsch secrétaire, M. G. Wolf secrétaire des finances, M. L. Bayersdorffer, caissier, M. E. Lord sergent-d'armes, M. John Schneider grand maréchal—de l'Union protectrice des musiciens.

—Si le gibier continue à se vendre aussi bien, les marchands de canards pourront se promener la canne à la main.

—On se croit obligé, en présence des sacrifices pécuniaires, souvent inutiles, de répéter aux candidats à poser qu'ils ne seront pas tous élus.

—A la suite d'une communication du chef de la police, le général Patton a ordonné une enquête relativement aux individus sur lesquels a fait feu la sentinelle qui garde les armes déposées au Mechanics' Institute.

—Quelque paisiblement que se passe l'élection, on en verra de toutes les couleurs aux *polls*.

—Le colonel Landry, proposé à l'inscription des votants, assure à ce que l'opposition ait un commissaire, mais il ne lui accorde rien de plus.

—Les pantalons marchent dans les ténèbres: les marchands de pistaches sont inondés de lumière.

—M. Eugène Staie n'est point candidat aux fonctions de recorder du deuxième district, mais à celles de troisième juge de paix.

—La plupart des immigrants arrivés dans notre ville par le Frankfurt se rendent au Texas.

—Eh, lecteur, êtes-vous électeur ?

—Du 31 août au 16 octobre, la société Peabody a remplit 10,146 réquisitions de la société Howard, pour 40,930 personnes ; 5,590 réquisitions de la société chrétienne des jeunes gens, pour 14,302 personnes ; 1,441 réquisitions de la société physiologique des danses, pour 5,267 personnes ; 23,981 réquisitions des Peabody, pour 99,077 personnes ; 1,607 réquisitions de différentes sociétés, pour 12,067 personnes. Ces réquisitions représentent 991,501 rations, qui se composaient de 375,885 livres de farine, 99,170 de farine de maïs, 99,603 de gru, 107,937 de ris, 434,095 de viande, 78,513 de café, 131,785 de sucre, 132,353 onces de thé, 120,233 bouteilles de sirop, 42,112 poches de sel.

—Les beaux candidats paient du punch au lait.

—Les républicains se disent mais de preuves d'irrégularités frauduleuses.

—Le marché aux fruits et aux légumes a été adjugé, *pour le mois de novembre*, à M. J. Artigue, pour $3,025 ; le marché français, aux viandes, à M. A. Freychou, pour $2,475 ; le marché Trémé, à M. Wehrman, pour $1,705 ; le marché Bayou St. Jean, à M. Wehrman, pour $2,676 ; le marché Bienville, à M. J. Artigue, pour $1,600—total $13,086 50.

—Beaucoup de candidats ont été alarmés.

—Six décès passés par la fièvre jaune, et vingt-sept cas, dont six nouveaux, ont été annoncés au bureau de santé, hier, de midi à six heures du soir.

—Il est fort question, au coin historique, des bulletins de la grande armée... des postulants.

—Les berceaux de la douane seront vendredi, le novembre—la Toussaint—à trois heures du matin. Les entrepôts [illegible] partir, et les trappeurs chargés du déchargement seront à leurs postes, comme d'habitude.

—Il y a eu hier soir, une séance du Bureau des Commissaires de Police ; sauf l'expulsion d'un agent, rien d'important ne s'y est fait.

—Dix-sept nouveaux cas de fièvre jaune à Carrollton, hier.

—Le transatlantique français *Perrire*, venant de New-York, a été signalé au large, ce matin, et est entré au port, vers dix heures et demie. Il a amené 98 passagers.

La traversée du *Perrire*, bien que des plus rapides, n'a pas été des plus favorisées. Elle a rencontré de mauvais temps. Un cyclone s'est abattu sur la route du paquebot et a dégénéré en une violente tempête, qui a duré trois jours, avec des phases diverses et souvent redoutables. Mais, grâce au talent et à l'infatigable énergie du capitaine Daurel, aidé de son excellent équipage, le danger a pu venir imminent, dû à l'embarquement de hautes énergies, a pu être constamment écarté, durant la tourmente dont la *Perrire* porte encore des traces évidentes.

Les passagers, reconnaissants, ont adressé au capitaine Daurel la lettre ci-après, que lui a remise, hier soir, M. A. E. Lelièvre, l'un des passagers notables du bord, au nom de tous les voyageurs réunis en comité pour l'occasion.

Le capitaine Daurel a reçu ce témoignage avec émotion, ajoutant modestement qu'il n'avait fait que son devoir en protégeant sans relâche, la vie de ceux dont l'existence lui était confiée.

Voici la liste des passagers, avec la liste des signataires :

A bord du Perrire, parti du Havre, le 2 octobre 1878.

"Au capitaine Daurel, commandant le *Perrire* :

"Les soussignés, passagers à bord du vapeur *Perrire*, parti de New York, le 2 octobre, pour le Havre, présentent au capitaine Daurel leurs plus sincères et leurs plus vifs remerciements, en reconnaissance du dévouement et de la vigilance infatigables avec lesquels il a combattu une violente tempête de trois jours, durant la traversée, et au milieu de l'Océan.

"Lesdits passagers ne sauraient exprimer avec trop d'éloges leur gratitude sans réserve, au capitaine Daurel qui, par son assiduité constante à son poste, jour et nuit, durant la tourmente, a conjuré le danger et communiqué aux passagers le sentiment d'une sécurité complète, malgré les pénibles appréhensions qu'inspirait une position critique.

"Ce témoignage de reconnaissance et de haute estime s'étend aux officiers et à l'équipage en général du *Perrire*, et tout particulièrement à M. le commissaire Parent et au docteur Martin Dupont, dont les prévenances délicates ont contribué à soutenir le courage et à diminuer les angoisses de ces trois jours d'ouragan.

Ont signé : Mgr J. Clut ; MM. A.-E. Lelièvre ; Demeuil ; Geo.-A. King ; docteur Hooper ; Mgr. Pace ; Jacques ; Emile Lefèvre ; C.-S. de Silveilh ; Jules Compère ; Cæsar Vidal ; Samuel-M. Chinée ; Ph. Leidon de Ladébat ; James Ainsworth ; Henry van Meniaer ; Samuel Dreuse ; F.-G. Bauman ; Mme A. Gewett ; E.-B. Phelps ; Miles S.-N. Marshall ; Emma-S. Marshall ; Mme M.-W. Lamb ; E.-W. Prosper ; Miss Emma Baldwin ; Rockie Dresser ; Miss Belle-Dale ; Léonie Duval ; Dumond ; Monstaoe ; Mlle A. Durand ; M.-A. Waters ; F.-G. Amboy ; A. Coinpe ; Emile Graby ; John-B. Klebl.

LE PARTI RÉPUBLICAIN ET M. DUFAURE.—La *République française* vient de publier un article, qui a été très remarqué, parce que, comme il émane d'un journal inspiré par le chef de la majorité, il sert naturellement à juger des dispositions de cette majorité et de la direction qui lui sera imprimée.

Cet article renfermait un éloge discret, mêlé d'avertissements, à l'égard de M. Dufaure "ce grand parlementaire, le plus honoré et le plus respecté dans le monde politique".

"M. Dufaure, ajoutait-on, a tout ce qu'il faut pour être un président de conseil, tel qu'il en faut, tel qu'il en faudra de plus en plus à la France républicaine. Il ne lui manque que le goût et l'ambition d'être tout à fait chef de gouvernement, et la décision et netteté et si résolue qu'il a en prendre dans la question des élections sénatoriales, montre assez qu'il n'a qu'à vouloir, qu'à comprendre en forçe et à la faire sentir, pour triompher de toutes les difficultés."

Cet article vient à point pour confondre les partis ennemis de la République, et faire taire les clameurs qu'ils poussent depuis quelque temps, pour faire croire à un prétendu désaccord entre le ministère actuel de M. Dautletta. A ce titre, l'article de la *République française* a une très grande portée, et nous ne pouvons mieux faire, pour en bien préciser toute l'importance, que de citer les lignes suivantes, que lui consacre, aujourd'hui, le *Temps* :

"L'article de la *République française* a été dicté par un [illegible] politique élevé. On a senti, dans ces régions placées au-dessus des réalisations les plus ou moins personnelles, que le nom de M. Dufaure est une force pour les institutions qui nous régissent. Nous n'avons pas seulement besoin de sa sagesse, de son expérience, de son patriotisme, nous avons besoin du prestige de son âge et de sa réputation. M. Dufaure représente, et il faudra qu'il représente jusqu'au bout, la République sensée et pratique contre la République des bousingots. Il a ses défiants, nous le voulons ; il est plus esclave de ses principes de métier et de tradition qu'il ne faudrait pour notre parfaite satisfaction et même pour notre parfaite sécurité. Mais qu'est-cela auprès du service qu'il nous rend en présidant le concours de son inattaquable respectabilité à l'entreprise si ardue dans laquelle nous nous sommes engagés : l'acclimatation du régime républicain en France ?

"M. Dufaure, nous n'avons pas à le cacher, reste la personnification de toute une conception politique. Il est des gens pour lesquels la République est un dogme, une église, une orthodoxie. M. Dufaure est à l'antipode de ces messieurs sectaires à comprendre les choses. Il représente la République, tout simplement, tout bonnement, comme l'entend l'immense majorité du pays : une forme de gouvernement sur laquelle il n'y a plus à revenir, plus à discuter, et dont il s'agit de tirer parti pour la liberté, la prospérité et la grandeur de la France. Qu'on nous demande plus si on l'ose !

"Mais l'article de la *République française* nous a été, surtout, bienvenu, comme indice d'une disposition d'une importance capitale, dans l'état actuel de la France. C'est article semble prouver que les chefs de la gauche comprennent la valeur du rapport et de la temporisation. Ils ne s'imaginent plus, comme les sectateurs du parti, qu'il suffit de reconnaître un obstacle, pour qu'on soit tenu de lui courir sus en ennemi et le renverser ; ils sentent que, en politique, la plupart des difficultés ne peuvent être surmontées qu'à la condition de les tourner ; ils ont appris une leçon qu'il a fallu quatre-vingts ans de fautes et d'échecs pour nous enseigner, à savoir que le temps est, par excellence, la patience, sont le lien avec lequel se bâtissent les choses durables."

LE COMMERCE FRANCO-AMÉRICAIN.—On mande par le câble :

Bordeaux, 23 octobre.—La chambre de commerce de Bordeaux a voté 2,000 francs pour aider au mouvement en faveur de la conclusion d'un traité de commerce franco-américain.

MISE EN LIBERTÉ DE M. PI-Y-MARGALL.—Séville, 23 octobre—M. Pi-y-Margall qui avait été arrêté sous l'accusation de complicité dans le récent mouvement républicain a donné des explications qui prouvent son innocence et a été mis en liberté.

—M. C. Wadhams de Napa vient de prendre un brevet d'invention pour un pressoir à vin qui peut presser 10,000 gallons de vins à l'heure.

VINS—COGNAC.—M. J. Vergnole, 65 Decatur, a reçu par le navire "Léopold et Marie", venu de Bordeaux et à vendre du vin rouge de Château Chaire, du château Mirande, du Cognac Fine Champagne Alexandre, des fruits à l'eau-de-vie, des conserves, petits pois, etc., etc.

Le tout d'excellente qualité.

Bulletin météorologique.

Mardi, 29 oct, 3 h. 43 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes :

Augusta, Géo	59	Memphis, Tenn	51
Corsicana, Tex	58	Mobile, Ala	64
Dallas, Tex	62	Montgomery, Ala	62
Cincinnati, O	52	Nashville, Tenn	52
Davenport, Iowa	42	New Orleans, La	70
Dubuque, Iowa	42	Port Arthur, Tex	56
Galveston, Texas	56	Shreveport, La	51
Indianola	58	Savannah, Géo	59
Keokuk, Iowa	43	Selma, Ala	57
Key West, Fla	74	Shreveport, La	57
La Crosse, Wi	43	St Paul, Minn	35
Louisville, Ken	50	Vicksburg, Miss	55
Lynnville, Ky	50	Yazoo City, Miss	54

Moyenne des cas au-dessus de l'étage zéro les plus bas connus).

Augusta	3.10	Nashville, Tenn	1.01
Cairo, Ill	6.06	New Orleans	13.03
Davenport, Iowa	10.04	Omaha, Neb	4.00
Dubuque, Iowa	7.04	Shreveport, La	3.00
Keokuk, Iowa	5.08	Shreveport, La	2.00
La Crosse, Wis	1.11	St Louis, Mo	10.06
Leavenworth, K	5.08	St Paul, Minn	1.06
Louisville, Ky	5.06	Vicksburg, Miss	4.00
Memphis, Tenn	4.09	Yazoo City, Miss	3.04

Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.
Au-dessous du "Bench mark" U. S. A.

Surgeon Signal Service, U. S. A.

—I—

Un fait étonnant.—Une grande proportion de gens de nos amis meurt aujourd'hui des suites de la dyspepsie ou du désordre du foie. Le remède est cependant connu et par les gens intelligents et non intelligents. Il fait de la vie un fardeau au lieu d'une existence agréable et nulle part cela devrait être. Il n'y a pas de bonne raison pour cela. Il y a [illegible] de bonnes qualités contre ces maladies. Il [illegible] l'action dyspeptique et de son amie la constipation. Il [illegible] la bile et la purifie. Il [illegible] la malaria. Il [illegible] la fièvre. Votre médecin sera certaine et prompte. Les milliers de bouteilles de ce remède qui ont été données pour notre aide d'en faire connaître les vertus, et les récits qui ont été satisfaisants dans tous les cas où l'on a pu [illegible] ont été données pour ainsi dire sans [illegible] ; Trois doses suffisent pour soulager dans les plus mauvais cas. A vendre chez tous les droguistes dans tout [illegible].

Depuis plus de trente ans, il est fait usage du sirop Mexicain du docteur Wheeler pour les enfants. Ce sirop dompte l'ennemi des enfants, les soulage dans leurs souffrances, régle les intestins, guérit la dysenterie et la diarrhée, provoque la dentition et l'efficacité est parfaitement établie. 25 cents la bouteille.

Décédé, hier, le 29 octobre 1878, à Unity Plantation (Terrebonne), à une heure du matin, à l'âge de 58 ans, C. A. SALVANT.

Décédée, le 29 octobre, à 6 heures et quart A. M., à l'âge de 29 ans, MARIE LOUISE LAVIGNE, native d'Arudy, département des Basses-Pyrénées, France. Le corps est exposé rue Bagnolet et B